



Formation pour l'obtention du certificat « Certibiocide Catégorie Nuisibles »

 3 jours

 Sessions régulières

 CFPPA Site des Vaseix

OBJECTIFS

Certificat obligatoire depuis le 1er juillet 2015 et réglementé par le nouvel arrêté du 28/01/2023, le "Certificat à l'utilisation professionnelle et la distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels", ou Certibiocide, a été créé afin de permettre une utilisation plus sûre et plus efficace des produits biocides. Il permet de responsabiliser les entreprises visées.

POUR QUI ?

Sont concernées les entreprises utilisant les produits suivants :

- Rodenticides (TP 14)
- Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes (TP 18)
- Lutte contre d'autres vertébrés (TP 20)
- Par équivalence, le certibiocide nuisibles valide le certibiocide « autres produits » 1 jour (TP8 Protection du bois / T15 Avicides / TP21 Les produits antisalissure)

INSCRIPTION & RENSEIGNEMENTS :

Mme BOURROU Carine

Délais

Suivant places disponibles.

CFPPA Les Vaseix – Bellac

Site des Vaseix

Domaine des Vaseix
87430 VERNEUIL-SUR-VIENNE
05 55 48 44 30



Site de Bellac

7 rue des Rochettes
87300 BELLAC
05 55 60 95 95

LA FORMATION POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT « CERTIBIOCIDE » AU CFPPA LES VASEIX-BELLAC

PRÉ-REQUIS

Savoir lire et écrire.

durée

Le certificat s'obtient après une formation de 3 jours. Formation non proposée en alternance.

Financement et

Formation non rémunérée. Financement suivant votre statut.

PROGRAMME

Réglementation générale

Les produits professionnels biocides

Protection de la santé des utilisateurs et du public

Prévention des risques pour l'environnement

Stratégies générales de limitation au recours des biocides

Les différents produits et leurs applications

Les insectes et insecticides

Les rongeurs et rodenticides

Les autres vertébrés et moyens de luttés

Intervenants

Responsable de stage : Mme BOURROU Carine

Formateurs : Mme BABAUDOU Sonia, M. GAYOUT Éric, M. FERREIRA Tonio et M. DIONISIO Manuel : Formateurs spécialisés en aménagement paysager et en développement durable. Professionnels 3D.

Méthodes pédAGogiques

Exposé en salle / Diaporama / Echanges entre participants / Intervention de professionnels

ÉQUIPEMENT APPORTÉ PAR LE STAGIAIRE

Matériel pédagogique utile à la prise de notes.
Carte d'identité en cours de validité.

TARIFS

140 € / jour

1100€ coût groupe

(voir conditions générales de vente disponibles sur www.cfppa.epl-limoges-nord87.fr)
Formation proposée en formation continue et non proposée en alternance.

VALIDATION

QCM délivrant l'attestation de formation permettant la délivrance d'un certificat par la plateforme CERBERE (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire) et valable pendant une durée de 5 ans maximum. Non possibilité de valider des blocs de compétences.

Frais

Aucun

chiffres clés

Les taux de réussite, taux de satisfaction et taux d'insertion sont disponibles sur notre site internet. : www.cfppa.epl-limoges-nord87.fr

Poursuite de par- cours

Suite à cette formation vous pouvez vous renseigner via notre site internet sur nos autres formation.